

# **LES DÉGATS DU CAPITALISME**

## **Non aux licenciements dans le groupe GPV !**

**La victoire n'est possible que dans l'unité  
et la lutte convergente de tous les sites !**

### **Présentation du groupe GPV**

Le groupe GPV, installé à Davézieux en Ardèche (enveloppes et emballages postaux), est l'aboutissement de la fusion, dès 1901, de deux entreprises (*Pierre Ponsonnet* et *René Garnier*) et de la filialisation en 1978 de la société *Vuillard*. GPV (Garnier-Ponsonnet-Vuillard) emploie 1 100 salariés en Europe et fabrique 45 millions de ces produits chaque jour pour un chiffre d'affaire de 140 millions d'€ en 2009. Il compte trois sites de production en France : Davézieux (Ardèche) avec 300 salariés, Roanne (Loire) et St-Amarin/Schiltigheim (Haut-Rhin) totalisant 575 travailleurs dont 250 personnes à Saint-Amarin et 25 à Schiltigheim.



A la fin des années 1990, GPV veut acquérir une dimension européenne : aussi porte-t-il son offensive sur des unités industrielles qui conjuguent une forte valeur ajoutée technique à une appréciation fine des spécificités commerciales locales notamment en Grande-Bretagne et en Europe de l'Est (Roumanie) ainsi qu'une dizaine de représentations commerciales. Résultat, GPV devient le seul acteur européen spécialisé à intégrer l'ensemble des secteurs d'activité de la correspondance et de l'emballage postal, ce qui le positionne comme leader sur ces marchés.

En 2010, le groupe GPV France a réalisé un chiffre d'affaires net de 120 M€ (millions d'€), le résultat net affichant une perte de 1,5 M€. En 2009, le chiffre d'affaires avait atteint 132 M€ pour une perte nette de 5,7 M€. C'est le lourd endettement du groupe qui plombe les comptes de l'entreprise puisque, depuis deux ans, le résultat d'exploitation<sup>1</sup> a été positif (800 000 € en 2009, 1 million en 2010).

---

<sup>1</sup> C'est le résultat réalisé par une entreprise à travers l'exploitation habituelle de ses seuls facteurs de production. Il ne prend en compte ni les produits et charges financiers, ni les produits et charges exceptionnels, ni la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, ni les impôts sur les bénéfices.

Le capital du groupe GPV est détenu, à hauteur de 40 %, par trois fonds d'investissement du *Crédit mutuel*, ainsi que le fond *Electropar* (ex *Caisse des Dépôts et Consignations*) et *BNP Fortis* (un peu plus de 10 %).

Mais le groupe connaît des difficultés financières depuis la crise et le développement d'Internet. Il voit son chiffre d'affaire (CA) en constante diminution ; des centaines de licenciements ont été annoncés en 2010 mais cette variable d'ajustement a été remisée au placard pour un temps car le groupe était visé par une enquête de la Commission européenne sur ses pratiques en matière de concurrence. D'après les syndicats, sept inspecteurs de la commission européenne ont effectué, le 14 septembre, une inspection au sein du groupe, avec mise sous scellés de documents administratifs. Cette perquisition visait à faire la lumière sur des soupçons d'entente illicite entre différents groupes spécialisés dans la production d'enveloppes notamment au Danemark, en Suède, en France et en Espagne. Cela visait GPV, *Hamelin* et *Tompla* (avec pour filiale française *La Couronne*). Les groupes *Tompla* et *Hamelin-Bong* auraient passé des accords afin de ne pas se concurrencer. Ce secteur industriel est traversé par un vent de concentrations réduisant le nombre d'opérateurs européens de cinq (*Mayer*, *Bong*, *Hamelin*, *Tompla*, GPV) à trois (*Bong-Hamelin*, *Mayer* et *Tompla*). La nouvelle entité Bong-Hamelin devenant leader européen avec 350 M€ de chiffre d'affaire devant l'allemand Mayer 220 M€.

### **Les caïmans se mangent entre eux : reprise du groupe par l'allemand Mayer**

C'est GPV, dans l'immédiat, qui en fait les frais et est entré dans la spirale judiciaire. Placé en redressement judiciaire en juin dernier, le tribunal de commerce d'Aubenas a désigné le 27 septembre le repreneur : c'est l'allemand *Mayer* leader du marché européen des enveloppes qui a emporté le morceau également convoité par l'espagnol *Tompla*<sup>2</sup>.

L'espagnol *Tompla*, numéro 2 du marché en Europe, souhaitait couper la poire en deux, à savoir garder 105 des 185 salariés de Davézieux et 120 des 239 employés de Saint-Amarin, tout en maintenant 90 des 105 postes administratifs et commerciaux.

Le plan de *Mayer* prévoit de supprimer 270 emplois et de fermer purement et simplement l'usine de Davézieux (et ne garder que 25 commerciaux et administratifs sur 65) et de récupérer certaines machines pour les faire tourner à Saint-Amarin où le nombre de salariés ne bougerait pas.

### ***Mayer ou Tompla: la peste ou le choléra* Les travailleurs de tous les sites de GPV sont frappés de plein fouet par ce rachat**

Les plans de reprise ont permis de mettre en concurrence donc en opposition les travailleurs des différents sites inquiets sur leur devenir. Cette visée capitaliste aura-telle raison de la nécessaire solidarité ouvrière et de la convergence de leur lutte ? Davézieux et Saint-Amarin sont clairement en concurrence. « *On est tous dans le même bateau* », commente Mickaël Corompt, secrétaire du comité d'entreprise et délégué central CGT, pour qui « *aucune des offres ne sauve la totalité des emplois et n'est donc satisfaisante et nous devons parler en termes de solidarité et non de rivalité* » Mais ces propos masquent mal l'état d'esprit qui anime les différents sites.

Si le Comité central d'entreprise (CCE) s'est prononcé par 7 voix sur 10 pour l'offre de *Mayer*, qui prévoit la fermeture du site de Davezieux (07) mais qui garderait l'ensemble du personnel de l'usine alsacienne de Saint-Amarin. Sur le Roannais, *Mayer* conserverait 19

<sup>2</sup> cf. <http://alsace.france3.fr/info/haute-alsace/gpv-saintamarin-mayer-choisi-comme-repreneur-70586185.html>

des 34 salariés de la Manufacture roannaise d'enveloppes et 8 des 27 salariés de *Lyon Enveloppe*, deux sites installés à Mably. L'usine roannaise conserverait pour sa part 23 des 57 emplois actuels. « *Au début, Mayer prévoyait de fermer purement et simplement le site de Roanne. On est parvenu à arracher 23 postes mais il y a quand même 34 personnes qui vont rester sur le carreau* », constate Jean-Luc Devernois, délégué CGT du site roannais.

Quant aux élus locaux et aux responsables syndicaux ardéchois, ils défendaient la moins mauvaise option pour eux, à savoir l'offre de *Tompla*. Sans enthousiasme cependant. « *Il y a simplement un choix qui, localement, est moins pire que l'autre. Mais Tompla, c'est le personnel payé 35 heures au Smic pour 37 heures de travail, des cadences infernales, une flexibilité totale...* », dénonce Luigi Tournan, délégué syndical CFDT. Cette option *Tompla* prévoyait la fermeture des trois sites roannais et de nombreux licenciements à Davézieux et Saint-Amarin. Tel est l'ignoble marchandage dont est victime l'ensemble de travailleurs de GPV et qui a conduit à un affrontement syndical voire des travailleurs lors de l'audience de liquidation judiciaire.

Une délégation d'une centaine de travailleurs venue de Saint-Amarin, sous la bannière CFTC, affichait le 13 septembre une banderole “*Non à Tompla*” qui a déclenché la colère des militants CGT et des travailleurs de Davézieux qui y ont vu là un acte de « *provocation* ». Deux salariés de Saint-Amarin, affirmaient, par exemple, être dans leur bon droit : « *on trouve tout à fait normal que le repreneur se concentre sur notre site car on est l'unité du groupe. Nous, on n'est pas venu pour se battre.* » L'unité affichée au mois de juillet a donc bel et bien volé en éclats, chacun plaidant aujourd'hui pour la sauvegarde de ses emplois.



*Division entre le cortège CFTC et CGT le 13 septembre à Aubenas*

### **Réactions des travailleurs de Davézieux.**

Pour protester, les travailleurs de GPV ont décidé en assemblée générale, le 19/09 de bloquer jour et nuit toutes les portes de leur entreprise : pour faire pression sur les actionnaires, les candidats à la reprise mais surtout pour protéger les stocks et les machines conscients que l'outil de travail leur appartient et empêcher accessoirement l'entrée des membres de la direction.

Pour Mickaël Corompt, délégué CGT ce que « *nous voulons, c'est le maintien de l'emploi à Davézieux et si nous n'y arrivons pas, nous réclamons des primes supra-légales dignes pour ceux qui seraient licenciés* ». Nous revendiquons également : « *délai supplémentaire au tribunal avant de désigner un repreneur car les offres doivent être*

*meilleures, et mettons nos actionnaires dont le Crédit Mutuel face à leurs responsabilités et nous étudions la possibilité d'une SCOP ».*

Si cette déclaration de Mickaël Corompt ouvrait une dynamique de lutte et une perspective de pérenniser les emplois, celle à sa sortie du CCE quelques jours plus tard – « l'offre Mayer a le désavantage de la suppression des sites industriels de Davézieux et de Roanne, mais deux entrevues ont permis de faire évoluer son offre, avec le maintien d'une unité de production sur Roanne, l'engagement fort et sans équivoque du repreneur dans l'accompagnement des salariés malheureusement licenciés (2 750 000 €), sont les éléments qui ont permis au CCE de se positionner favorablement sur ce projet » – est gravissime, scandaleuse, démoralisante dans sa stratégie. Comment un militant CGT peut-il souscrire à ce marché de dupes ? Oser mettre en balance la fermeture de deux usines et la mise au chômage des travailleurs qui leur sont attachés sur le carreau et les quelques miettes concédées par le patronat relève de l'inconscience.

## **La vague de colère des travailleurs déborde dans la rue**

Le blocage ininterrompu de leur usine ne suffisait plus à la centaine de travailleurs grévistes les plus combatisants face à la morgue de leur direction qui refuse toujours le dialogue, d'autant que les deux experts annonçaient le statu quo dans leurs tâches pour faire évoluer le conflit. C'est pourquoi, le 21 septembre, ils ont décidé de donner une autre dimension à leur mouvement de contestation en sortant de leur usine. Ils sont descendus dans la rue, pour exprimer leur colère, leur détermination à sauver leur emploi, pour revendiquer la solidarité ouvrière mais aussi celle de la population du bassin d'Annonay.

Leur cible dans cette démonstration a été bien sûr *Le Crédit Mutuel* de Davézieux premier actionnaire du groupe GPV et donc premier responsable de la restructuration.



Le 21 septembre, après avoir inondé d'enveloppes Davézieux, les grévistes étaient le 23 à la sous-préfecture de Tournon et s'invitaient à l'inauguration de la déchetterie d'Annonay. Le 24, une cinquantaine de travailleurs a manifesté devant une agence du Crédit mutuel à Lyon Part-Dieu qui a dû fermer ses portes. « *Le Crédit Mutuel refuse de nous recevoir depuis un an et met en danger par son attitude le site de Davézieux, où les investissements nécessaires n'ont pas été réalisés* », a déclaré Mickaël Corompt, délégué CGT.

Hargneuse, impitoyable, avec la complicité de l'administrateur judiciaire, la direction de GPV a poursuivi son agression contre les travailleurs et leurs élus. Le 24, au matin, des huissiers se sont présentés sur le piquet de grève pour remettre des assignations en justice à quatre élus de la CGT et à un de la CFDT. Les cinq élus ont été assignés en justice par la direction de GPV le 28 septembre, au TGI de Privas pour entrave à la liberté du travail. Le 29 septembre, la justice bourgeoise a ordonné aux salariés de GPV de lever le blocus de l'usine, sous peine d'une astreinte de 500€ par jour d'occupation supplémentaire et par personne.

## **Comité d'accueil pour l'espagnol *Tompla* le 27 Juillet 2011, à Saint-Amarin**

Usine et machines arrêtées, travailleurs en grève... Le message adressé aux représentants du groupe espagnol *Tompla*, candidat à la reprise de GPV, venus visiter le site, était clair. Pour les salariés et leurs représentants du syndicat CFTC, le projet *Tompla* est le plus mauvais scénario possible.

Les travailleurs comprennent d'autant moins que leur usine a connu une très bonne année 2010, avec des bénéfices de plusieurs millions d'euros et que le dépôt de bilan du groupe est une nouvelle catastrophe économique et sociale pour leur vallée et qui aura des répercussions importantes sur de nombreuses entreprises sous-traitantes.

Le site roannais spécialisé dans la fabrication d'enveloppes pré-timbrées ne compte plus aujourd'hui que 51 salariés. Il avait été très durement impacté en 2009 puisque GPV avait supprimé 64 postes sur ce site qui employait 115 salariés à l'époque. L'attentisme semble être de rigueur pour l'instant ; pourtant la fermeture pure et simple du site est programmée par *Tompla*.

*Mayer*, quant à lui, conserverait quelques emplois au sein de deux filiales installées à Mably. «*A la Manufacture roannaise d'enveloppes, 19 postes sur les 34 actuels seraient maintenus. Et à Lyon enveloppe, 8 postes sur 27 seraient sauvés..... Si on ajoute le site de Roanne, cela fait 98 suppressions de postes sur l'agglomération roannaise* », détaille Jean-Luc Devernois, délégué CGT du site roannais de GPV.

Si les travailleurs roannais préfèrent l'offre allemande, il n'en est pas de même pour ceux du site de Davézieux. Ces derniers privilégiert en effet la proposition de *Tompla* qui permettrait de sauvegarder une centaine d'emplois, alors que l'offre allemande envisage de fermer le site.

Nous voyons au travers cette restructuration comment la direction de GPV est en capacité de jouer la carte de la division des travailleurs, d'autant plus que les directions syndicales sont incapables d'offrir un front unique face à l'agression. Toutes les raisons objectives sont pourtant réunies pour une riposte à la hauteur de l'enjeu mais la subjectivité n'est pas au rendez-vous.

Ce qui pourrait permettre à la direction de passer cette restructuration sans trop de problème surtout que les rumeurs enfent. La dernière serait que si *Mayer* est le repreneur (et il l'est aujourd'hui) il consentirait à « *laisser certaines machines aux fins d'une création de Scop, qui exploiterait un atelier de repiquage destiné à servir des marchés de proximité* ». Cette hypothétique nouvelle pourrait sauver quelques d'emplois à Davézieux mais ils n'ont que jusqu'au 31 décembre pour le faire...

Pourtant en juillet, colère, déception, amertume, volonté de lutte étaient les sentiments qui animaient tous les travailleurs... C'est ce que ressentaient notamment les salariés de Davézieux, lors l'audience de liquidation, en accueillant sous les sifflets, les jets d'enveloppes et même une boîte de bière le président du directoire de GPV Jean de Couëspel



### Après le tribunal de commerce le 27 septembre...

Comme le redoutaient les travailleurs de Davézieux, c'est le projet de l'allemand *Mayer* qui a convaincu le tribunal de commerce d'Aubenas. Pour le centre de production de Davézieux, la note est salée puisque 185 producteurs et 40 administratifs vont être jetés sur le pavé du Nord-Ardèche qui connaît déjà de graves difficultés économiques.(seuls 25 administratifs sont conservés jusqu'à la fin 2013). En dix ans, le bassin d'Annonay a perdu plus de 2 400 emplois. Dans la Loire, sur le site de Roanne, une vingtaine de postes seront maintenus. En revanche, le repreneur allemand conserve la quasi-totalité des emplois sur St-Amarin..... mais jusqu'en 2013.

Face à cette hécatombe d'emplois et à la colère prévisible des travailleurs de Davézieux, le tribunal de commerce n'a pas rendu sa décision en audience publique pour éviter tout débordement. Si la décision satisfait la CFTC et les travailleurs de St-Amarin, il est évident que *Mayer* aura beau jeu de fermer le site alsacien, de s'emparer des machines, des stocks et des licences. Telle est sans nulle doute, la stratégie envisagée par le magnat industriel. Ce marché de dupes accepté par la CFTC et les travailleurs de St-Amarin et la passivité des autres sites aura permis cette liquidation de Davézieux et le sursis pour tous.



## **... Le tribunal de grande instance le 28/9**

Pour entrave à la liberté du travail, 4 élus syndicaux étaient devant la justice le 28 septembre, mais pour éviter encore tout heurt, le délibéré n'a été rendu que le lendemain. Quel courage cette justice de classe. !

La centaine de travailleurs qui étaient venus soutenir leurs collègues en ont profité pour exprimer leur colère à l'égard du *Crédit Mutuel* et 4 agences ont été visées et touchées (1 Privas, 2 à Valence et 1 Tournon). Pour Mickaël Corompt, délégué syndical central CGT, « *On demande qu'il prenne ses responsabilités en répondant à nos revendications. Nous exigeons le maintien de l'emploi à Davézieux et une prime supralégale de 30 000 euros par salarié licencié* ». Après ces démonstrations de force et de détermination, la mobilisation ne devrait pas s'arrêter là. « *On est déterminé et on ne lâchera pas le morceau tant que le Crédit mutuel ne nous aura pas écoutés !* »

Pour François Jacquard, conseiller régional (PCF) : « *Il faudrait que l'outil de travail reste sur le site et que le Crédit mutuel ne se débarrasse pas des locaux sans avoir, avec les collectivités locales, discuté des conditions de reprise des locaux dans le cadre d'une Scop. C'est pourquoi, je continue à demander l'organisation urgente d'une table ronde réunissant tous les acteurs, dont les collectivités locales.* »

La sentence de la justice de classe est tombée, ce 29 septembre : les travailleurs de Davézieux sont expulsés de leur entreprise à compter de ce 29 à 23h30 à défaut les 4 élus seraient condamnés à acquitter 50€ par jour et par salariés. Une telle condamnation aurait pu sonner le glas de tous les espoirs.

### **Après avoir accusé le coup, les GPV repartent au combat en multipliant les actions coup poing sur les centres névralgiques du capital.**

C'est ainsi que le 04/10, une cinquantaine de travailleurs s'est rendue au siège du CIC, avenue de Provence à Paris. Ils ont « envahi » les locaux du siège de la filiale du *Crédit Mutuel* en criant leur colère et en y déversant quelques « *150 000 à 180 000 enveloppes* ». Cette action surprise n'a semble-t-il pas été vaine puisque qu'un dirigeant du *Crédit Mutuel* a daigné descendre discuter et donner un rendez-vous pour le 05/10, au siège du Medef à Lyon, avec le président de RDBA holding actionnaire à hauteur de 92 % de GPV

Cette réunion avait pour objet de discuter des primes de licenciement des 270 travailleurs licenciés. Les travailleurs réclament une prime de licenciement de 30.000 euros pour chacun d'entre eux.

Mayer-Kuvert a prévu de consacrer 2,750 millions d'euros pour le plan social mais de cette somme il faut déduire environ 800.000 euros destinés au reclassement des personnes licenciées. Pour la CGT, « *RDBA doit financer la totalité de cette somme à laquelle il doit et verser 20.000 euros à chaque licencié, pour arriver à une prime individuelle de 30.000 euros* ».

Si RDBA a bien proposé de financer le plan social, il a omis d'en déterminer la hauteur et Selon la CGT, « *on est loin des 30.000 euro* ». Mécontents du résultat de cette réunion, la délégation des GPV a mis le feu à un stock d'enveloppes devant le siège lyonnais du Medef tandis qu'à Davézieux, entre doute, attente et incertitude, une dizaine de licenciés continuaient d'assurer le blocage de l'usine.

Sous la pression, RDBA devrait faire une proposition le 10 /10 mais les GPV savent combien est retors ce capitalisme et qu'il faudra encore beaucoup de force, de courage et détermination pour le faire plier.

## **Alors que faire maintenant ? Comment lutter pour gagner ? Unité, solidarité, luttes convergentes de tous les sites tel devrait être le mot d'ordre des organisations syndicales**

Face à la division ouvrière et syndicale, division sur laquelle surfe la direction, il faudrait construire l'unité d'action sur tous les sites. Une telle démarche affirmerait : le refus de payer les frais de leur crise, de contester le droit des capitalistes à sacrifier les travailleurs sur l'autel de leurs profits, la négation d'adhérer aux objectifs du patronat.(mise en concurrences des travailleurs et des sites)

Il faudrait donc tous ensemble se battre pour empêcher tout licenciement. S'affronter égoïstement dans l'espoir de « sauver un temps sa peau », c'est à coup sûr perdre tous. Par contre, décider en assemblée générale l'état de guerre contre la direction de GPV impliquerait une convergences des luttes, l'occupation de tous les sites dans la perspective de les mettre sous le contrôle des travailleurs. Impulser de telles initiatives seraient conformes aux intérêts des tous les travailleurs et de tous les sites, c'est ce à quoi devraient travailler toutes les organisations syndicales.

### **Pour l'unité des Prolétaires de tous les sites !**

L'enjeu est de réussir à ne pas tomber dans le piège du patronat : ne pas se laisser diviser, refuser le chantage pervers du patronat qui utilise la concurrence, le chômage pour opposer les uns aux autres. Il faudrait exiger le maintien de tous les emplois ou pour le moins le partage des heures de travail entre tous, avec réduction de la journée de travail, sans réduction de salaire ni précarisation. Une telle revendication permettrait d'unifier tous les travailleurs dans leur lutte pour l'emploi. La victoire n'est possible qu'en développant jusqu'au bout une orientation de classe en cherchant l'unité avec les autres secteurs du bassin

Face à l'agression, l'arrogance du patron voyou, il faudrait pouvoir revendiquer l'expropriation du patron, la nationalisation par l'État et sa gestion sous le contrôle des travailleurs. Cette proposition est loin d'être une utopie : c'est au contraire la réponse concrète à la crise, seule solution pour maintenir les postes de travail et le salaire et pour en finir avec la dictature du patron de votre groupe. Dans l'entreprise et au niveau du pays, il faut poser la question du pouvoir.

**.Jean Veymont**